Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA MONETAIRE

Part I, C - Code ISIN : FR0010582452

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il répond aux critères de la Directive européenne 2009/65/CE et du Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Monétaire standard "

GROUPAMA MONETAIRE est un fonds monétaire standard à valeur liquidative variable (VNAV).

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée.
En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.
Ses principales sources d'éventuelles performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entres autres, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, la pente des rendements proposés ou des anticipations d'intervention par les banques centrales.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments obligataires et monétaires d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.
La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 0,5.
L'OPCVM pourra détenir indifféremment des titres de créances négociables et des obligations, émis en euro ou toute autre devise par des entités publiques ou privées. Le risque de change sera systématiquement couvert.

A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de la limite réglementaire de 5% de son actif net et investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM ou de FIA classés "Monétaires court terme" et "Monétaires standards" de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra, jusqu'à 100% de son actif net, effectuer des dépôts et réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 3 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition au risque de taux sur le marché monétaire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**0,50 %**
Frais de sortie	**0,50 %**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	**0,08 %**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	**Néant**

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

A compter du 20/05/2019, la commission de surperformance est supprimée.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées

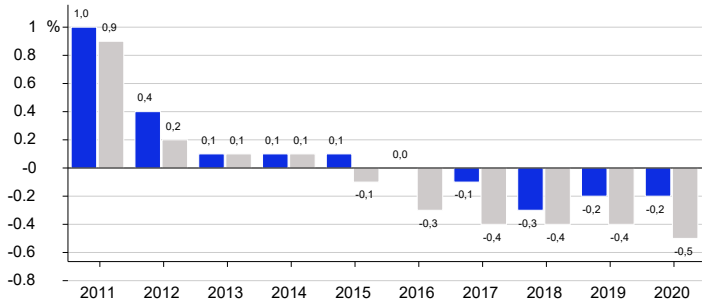

EONIA Capitalisé
GROUPAMA MONETAIRE - IC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 14 février 2008.
Date de création de la part : 14 février 2008.

Les performances ont été calculées en euro.

A compter du 20/05/2019, la dénomination de l'OPCVM GROUPAMA EONIA change et devient **GROUPAMA MONETAIRE**.

Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.